

## Eau-Secours-Briançonnais (ESB)

### Présentation de « Clarification » (réunion CCB Assainissement du 24/09/2024)

Suite à une communication téléphonique que nous avons eue avec M. Saury la semaine dernière, il nous semble utile de prendre 4 minutes avant d'entrer dans l'ordre du jour, pour clarifier des éléments au sujet de notre association : D'où vient-elle ? Quelle est sa position ? Vers quoi voulons-nous aller ?

ESB repose sur une idée simple : l'eau (et l'assainissement qui y est lié) est un bien nécessaire à la vie de tous, tous les jours. Comme l'air. Ce n'est pas une marchandise. Sa distribution est un service public non marchand qui doit rester sous le contrôle étroit des collectivités et des usagers.

C'est pourquoi, dès le départ, cette DSP Assainissement passée par M. Alain Bayrou avec la Lyonnaise des Eaux en 2006 pour 25 ans, ne nous allait pas vraiment. Mais il y a plus : localement, nous demandons que ce service soit rendu à un bon niveau de qualité et à un coût proche des coûts réels. Or, assez vite, et au fil des 17 années écoulées, nous avons constaté que ce contrat présentait des caractéristiques défavorables aux usagers. Ceci a été validé par plusieurs experts extérieurs au Briançonnais. C'est donc d'abord ce contrat que nous contestons.

Bien sûr, des réalisations importantes ont été faites par le délégataire et un service technique est rendu. C'est heureux : les usagers ont quand même déjà versé de l'ordre de 70 millions d'euros, sans compter les taxes et redevances ...

Pendant toutes ces années, nous avons buté sur une certaine opacité dans les informations fournies par le délégataire, et avons rapidement pris une attitude critique et revendicative. C'était clairement le mandat de la majorité de nos adhérents, et c'est encore le cas maintenant. Notre position n'a pas varié selon les mandatures successives de la Communauté de communes, notre position ne dépend pas de qui est majoritaire à la CCB.

Aujourd'hui, quel objectif poursuivons-nous : de contribuer à l'amélioration du contrat pour les usagers, ce qui peut encore être fait par voie d'avenants ; et que l'assainissement dans le Briançonnais revienne en régie, à l'échéance en 2031. Nous avons mis en évidence les défauts de cette DSP, et nous les avons fait connaître aussi largement que possible tant auprès des élus que du public en général. Nous nous y sommes employés, et c'est cela qui a créé des tensions -pas nouvelles- avec la CCB.

Cependant, la CCB a décidé de renforcer son Service Assainissement, et nous saluons cette évolution positive.

Nous voyons la présence de M. Saury comme une nette avancée. Sa compétence et sa capacité de dialogue s'inscrivent dans une démarche constructive.

Nous souhaitons poursuivre dans cette voie.

Cela ne fera pas disparaître notre insatisfaction à l'égard de la DSP, mais pourra favoriser une évolution vers un avenir meilleur.

Nous venons de loin, la route est longue mais c'est dans cet esprit constructif que nous souhaitons continuer.

Merci.

Eau-Secours-Briançonnais, 24/09/2024

- - -